



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 22 septembre 2021 par voie électronique.
PV N. 7

PRESIDENT : M. SISSAOUI Mounir

PRESENTS : Mme GARESTIER S - MM. TALABOT F - LATOUR M. - OSMAN C – HALLOT JF

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

Point 1 : Mails et modifications

DEPARTEMENTAL 1 :

- **Départemental 1** : Vu l'accord des 2 clubs, la rencontre : Occitane FC 1 / Ent Neul/St gence 1 se jouera le samedi 25 septembre à 20h.

- Aix sur vienne 3 / JS Lafarge 2 se jouera le dimanche 15 mai à 13h.
- **En raison de la participation des clubs de l'AS Nexon et du Limoges Foot au 4^{ème} tour de coupe de France, la commission décide de reporter les rencontres de championnat de D1 de ces clubs :**
- **- Départemental 1, poule A** : JA Isle 3 / AS Nexon 1 prévu le dimanche 3 octobre est reporté à une date ultérieure.
- **Départemental 1, poule B** : Limoges Foot 1 / La Roche l'Abeille 1 prévu le dimanche 3 octobre est reporté à une date ultérieure.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

DEPARTEMENTAL 3 :

- **Départemental 3** : Vu l'accord des 2 clubs, la rencontre du 26/10/21 : AS Bonnac la côte 1 / St Bonnet de Bellac 1, se jouera le dimanche 16 janvier à 15h.

DEPARTEMENTAL 4 :

- **Départemental 4** : Vu l'accord des 2 clubs, la rencontre : Av. Bellac Berneuil St Junien les Combes 3 / US Le Dorat 2 se jouera le dimanche 6 mars 2022 à 15h.

DEPARTEMENTAL 5 :

- **Départemental 5** : Aix sur vienne 4 / Ent. ANF 87/Bessines 3 se jouera le dimanche 6 mars 2022 à 13h.

COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :

- Vu le mail du 17/09/21 adressé par le club de l'Entente sportive Sussacoise. La commission note ;
 - Ent Sussacoise (D3), forfait contre Solignac 1 (D1) . **Dit l'équipe de Solignac 1 qualifié pour le second tour.**
 - Amende de 50 euros au club de l'entente sportive Sussacoise pour son forfait.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

- Vu le mail du 18/09/21 adressé par le club de La Meyze. La commission note ;
 - AMSC La Meyze (D4), forfait contre l'Ent Nieul/St Gence (D1). **Dit l'équipe de l'Entente Nieul/St Gence qualifié pour le second tour.**
 - Amende de 50 euros au club de l'AMSC La meyze pour son forfait.

- La commission enregistre les résultats du 1^{er} tour.

Le tirage au sort du second tour se déroulera le mardi 19 octobre au district. **Les rencontres du 2^{ème} tour se dérouleront les 6 et 7 novembre.**

- Une rencontre du 1^{er} tour est en instance auprès de la commission des litiges et contentieux.

CHALLENGE DU DISTRICT « Marcel PAILLER » :

- Le tirage au sort du 1^{er} tour se déroulera le mardi 19 octobre au district.

Les rencontres se dérouleront les 6 et 7 novembre.

Prochaine réunion : Lundi 27 septembre 2021.

Le Président

SISSAOUI Mounir

La Secrétaire de séance,

Sophie GARESTIER